

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

S.A au capital de 12 000 000 DT
Siège Social sis à rue Elfouledh, Z.I. BEN AROUS
M.F : 863 S

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2018

L'An Deux Mille Dix-huit et le 29 Octobre à 10 Heures, les actionnaires de la société anonyme L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD au capital de 12 000 000 Dinars se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Maison de l'Entreprise sise aux Berges du Lac Tunis, sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, suivant avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne n° 122 du 06/10/2018 et dans deux journaux quotidiens ECHOUROUK et LE QUOTIDIEN du 04 Octobre 2018.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque actionnaire présent ou représenté à L'Assemblée et qui a été placée en entête du procès-verbal.

La feuille de présence constate que 19 actionnaires représentant 6 820 501 actions sont présents ou représentés, soit 56,83% du capital ; ce nombre dépassant le 1/3 du capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement.

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. Souheil KALLEL, président du Conseil d'Administration de la société.

M. Slim KALLEL et M. Abdelaziz BEN YOUSSEF deux actionnaires présents et acceptant sont nommés scrutateurs. Monsieur Wassel Madani est désigné secrétaire de séance.

Les personnes ainsi désignées déclarent accepter les fonctions à elles proposées.

Le Président demande à l'Assemblée de lui en donner acte, ce que l'Assemblée Générale reconnaît à L'unanimité.

L'Assemblée Générale constate, en outre, la parfaite validité de la convocation à la présente Assemblée.

Monsieur le président dépose sur le bureau :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 Septembre 2018 ;
- Un exemplaire du JORT N° 122 du 06 Octobre 2018 ;
- Un exemplaire des deux journaux quotidiens ECHOUROUK et LE QUOTIDIEN du 04/10/2018.

Il y joint le projet des résolutions et fait remarquer que ces diverses pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires au siège social dans le délai légal avant la tenue de l'Assemblée, ce que les actionnaires reconnaissent à l'unanimité.

M. le président rappelle ensuite à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

1. Distribution de dividendes ;
2. Questions diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

Le président donne ensuite la parole aux présents qui demandent quelques éclaircissements concernant l'activité, la clôture des négociations avec Monbat et autres questions diverses.

La discussion générale est ouverte sur ces points.

Après échange de vues et plus personnes ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont alors mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	10 000 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Boni de fusion	2 977 712
Prime d'émission	1 656 000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	761 885
Total	19 143 148

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 350 millimes par action d'une valeur nominale d'Un dinar, correspondant à la somme globale de 4 200 000 Dinars dont 761 885 Dinars à prélever sur les résultats reportés antérieurs à 2014 et le solde soit 3 438 115 à prélever sur le boni de fusion et la prime d'émission, qui sont hors champ d'application de la retenue à la source de 10%.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 30 Novembre 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes formalités et procédures idoines.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 Heures.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Président

M. Kallel Souheil
CIN : 01060876



Secrétaire

M. Madani Wassel
CIN : 05252331

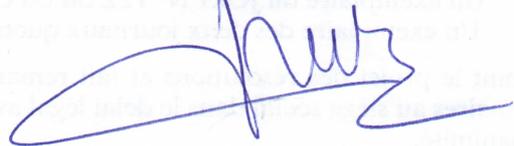


Scrutateurs

M. KALLEL Slim
CIN : 05320370



M. BEN YOUSSEF Abdelaziz
CIN: 00201225



L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	NOTES	2017	2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	12 000 000	12 000 000
Réserves	P1	14 943 148	18 381 263
Autres capitaux propres	P1	457 012	-67 092
Resultats reportés	P1	12 726 131	6 330 333
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		40 126 291	36 644 504
Résultat de l'exercice	P1	0	0
Total des capitaux propres avant affectation		40 126 291	36 644 504
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	28 867 126	32 268 516
Provisions	P3	2 320 354	1 582 038
Total des passifs non courants		31 187 480	33 850 553
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	4 213 519	4 937 751
Autres passifs courants	P5	13 831 454	6 750 649
Concours banc et autres passifs financiers	P6	20 790 848	20 366 896
Total des passifs courants		38 835 821	32 055 295
Total des passifs		70 023 301	65 905 849
Total des capitaux propres et des passifs		110 149 592	102 550 353

0,000

0,000

Tableau des mouvements des capitaux propres de l'Accumulateur Tunisien ASSAD (en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (antérieurs à 2014)	Résultats reportés (2014, 2015, 2016 et 2017)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016 avant affectation du résultat 2016	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	-67 092	1 481 885	4 485 632	1 082 816	37 364 504
Affectation bénéfices 2016 (AGO du 09/05/2017)								1 082 816	-1 082 816	0
Dividendes à verser sur exercice 2016							-720 000			-720 000
Solde au 31/12/2016 après affectation du résultat 2016	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	-67 092	761 885	5 568 448	0	36 644 504
Résultat de l'exercice 2017									7 157 683	7 157 683
Subvention d'investissement - amt subvention						-70 413				-70 413
Actions propres						594 517				594 517
Solde au 31/12/2017 avant affectation du résultat 2017	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	457 012	761 885	5 568 448	7 157 683	44 326 291
Affectation bénéfices 2017 (AGO du 28/06/2018)								7 157 683	-7 157 683	0
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	457 012	761 885	12 726 131	0	44 326 291
Dividendes à verser sur exercice 2017 (AGO du 29/10/2018)			-3 438 115				-761 885			-4 200 000
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	10 000 000	457 012	0	12 726 131	0	40 126 291

	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(B)
Total des fonds propres exonérés de l'impôt (A)					14 943 148		
Autres fonds propres soumis à l'impôt de 10% (B)						12 726 131	